



29 NOVEMBRE 2023

COMMENT LUTTER CONTRE L'INFANTISME ?

Colloque tenu à la CNCDH



Avec la participation de



Sommaire

Remerciements	4
Ouverture	5
Armelle Le Bigot-Macaux, présidente du COFRADE	5
Arthur Melon, délégué général du COFRADE	6
Jean-Marie Burguburu, président de la CNCDH	8
Première partie — La participation des enfants et leur intégration dans l'espace public	10
1. L'autocensure des jeunes	10
2. La posture des adultes	11
3. Le problème de l'éducation	11
4. L'espace public	12
5. L'équilibre entre l'implication des enfants et leur surreponsabilisation	12
6. Comment encourager l'engagement politique des jeunes	12
Deuxième partie — La répression et le maintien des jeunes dans le rang	14
1. Les jeunes : trop radicaux·ales ?	14
2. L'infantisme : un système d'oppression et de répression	14
3. Un système éducatif répressif	15
4. Une répression qui entrave la construction des enfants en tant qu'adultes	15
5. La représentation politique des jeunes	16
6. Le lien entre le manque d'écoute et le manque de confiance des jeunes en l'avenir	16
Troisième partie — La reproduction du système infantiste	17
1. Une reproduction du système dès la jeunesse : conserver sa place sociale	17
2. Un manque d'apprentissage aux adultes	18
Quatrième partie — Les liens entre l'infantisme et le dérèglement climatique	19
Laelia Benoit, pédopsychiatre, chercheuse en sociologie et autrice de l'ouvrage <i>Infantisme</i>	19
1. Comment se manifeste l'urgence climatique chez les jeunes	19

2. Le traitement des jeunes activistes par les médias	19
3. Un sentiment de trahison vis-à-vis des adultes	20
4. Quels outils concrets pour transformer l'écoanxiété en écoaction ?	20
5. L'infantisme : un continuum	21
6. Une minorité sociale et politique soumise à l'intersectionnalité	21
7. L'éducation est-elle une affaire totalement privée ?	22
8. L'investissement financier dans des politiques publiques pour les enfants	22
9. L'alphabétisation émotionnelle	22
10. Comment faire le lien entre l'âgisme (l'exclusion des personnes âgées) et l'infantisme ?	23
11. La domination du corps des enfants par les adultes	23
Conclusion	24
Magali Lafourcade, secrétaire générale de la CNCDH	24

Remerciements

Ce colloque s'est tenu avec la préparation et la participation d'Abel, Bernard, Elliot, Marguerite, Mathilde, Noémie et Sophie.

Avec également le concours de :

- Florence Herrero, déléguée au Mairie du XX^e arrondissement, en charge de l'éducation populaire, de la citoyenneté et de la transition écologique ;
- Marie-Pierre Pernette, déléguée générale de l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (Anacej) ;
- Amine Tilikete, délégué général du Réseau national des juniors associations (RNJA).

Que toutes ces personnes soient remerciées pour leur engagement.

Armelle Le Bigot-Macaux, présidente du COFRADE (extraits)

« La grosse innovation de ce colloque, c'est que les jeunes ont travaillé, je pense pour la première fois, en réelle parité avec les adultes, à égalité de jugement, de points de vue, et c'est pour nous un défi formidable.

Le sentiment que nous avons est d'abord une grande fierté. Et ce car, donner la parole aux jeunes, nous le faisons depuis plus de 20 ans, avec des débats d'adolescents dans toute la France, suivis par les États Généraux des Droits de l'Enfant à l'Assemblée nationale depuis 5 ans maintenant, journée durant laquelle les jeunes viennent porter leur réflexion et surtout leurs propositions devant des élus. Seulement, nous ressentons également de la frustration et de la déception, car nous avons l'impression que cet événement est une imposture vis-à-vis des jeunes, à qui l'on promet chaque année que les politiques vont les écouter et porter leurs propositions. Une imposture aussi car on vous défend, on porte des causes qui vous concernent, et nous-mêmes, nous oublions trop souvent de vous consulter. Par exemple, nous avons beaucoup travaillé sur l'âge du consentement aux relations sexuelles, en auditionnant de nombreux adultes, mais sans écouter et laisser parler les jeunes.

C'est donc dans cet état d'esprit que nous avons voulu casser cette imposture en organisant ce colloque. Lorsque j'ai pris connaissance du rapport de la CNCDH sur les discriminations, je me suis mise à rêver qu'on aurait pu, et ce sera peut-être le cas l'année prochaine, si rapport il y a de nouveau, y inclure cette notion d'infantisme. Il inclut bien sûr le racisme, le sexisme, et j'ose espérer que très vite, l'infantisme, c'est-à-dire le fait de ne pas tenir compte suffisamment de la parole des enfants, sera considéré comme une discrimination.

Je voulais juste terminer sur un livre de Jean Birnbaum qui vient de paraître, et qui s'intitule Seuls les enfants changent le monde, et donc je voudrais vous lire un passage :

“L'enfant change tout. Sa parole ravive les mots, son génie éclaire chaque situation d'une manière inédite. Sa clairvoyance sème le doute avec une simplicité souveraine. Il nous propulse dans un territoire où chaque certitude vacille, où tous les espoirs sont permis, où l'action se fait promesse. En cela, l'enfant devrait commander tout projet émancipateur.” »

Arthur Melon, délégué général du COFRADE (extraits)

« C'est véritablement une démarche intellectuelle exploratoire. Nous souhaitons, avec vous, essayer d'aller creuser cette notion d'infantisme pour savoir ce qu'elle recouvre comme réalité, quelles sont les différentes manifestations de cette notion, c'est-à-dire la discrimination des enfants de la part des adultes, pour le simple fait que ce sont des enfants.

Parmi les autres intentions derrière ce programme, il y a également la volonté de sortir les droits de l'enfant de leur petit univers. Nous avons parfois l'impression que nous sommes beaucoup trop dans l'entre-soi, et nous nous sommes demandé comment nous pouvons faire en sorte que les droits de l'enfant intéressent bien au-delà des seuls militants et associations des droits de l'enfant. Nous avons pour cela voulu nous ouvrir à l'intersectionnalité, c'est-à-dire aux liens que nous pouvons faire entre la défense des droits des enfants et la défense des droits de toutes les autres personnes qui, pour beaucoup de raisons, subissent des discriminations.

Nous avons aussi comme volonté pour cet événement de ne pas faire participer des enfants sur la simple forme de la figuration. Nous ne voulions pas faire notre colloque entre adultes avec seulement 10 minutes de prévues pour les enfants, mais vraiment, dès le début, les intégrer dans l'élaboration même du programme et du déroulement de ce qui sera discuté aujourd'hui. Et bien

entendu, quand je parle des enfants, je parle de tous ceux qui ont moins de 18 ans, mais nous sommes bien conscients du fait que la discrimination ne s'arrête pas à 18 ans. Nous avons donc aussi ouvert les binômes et les discussions aux jeunes majeurs.

Notre méthode a été la suivante : nous avons voulu mettre à l'aise les jeunes face à cet exercice pas forcément facile, et ce, même pour les adultes, qui est de prendre la parole devant un public. Nous avons donc constitué 4 binômes adulte-enfant qui ont agi en compagnonnage, et qui ont réfléchi et débattu ensemble pour créer du co-apprentissage sur un pied d'égalité, en présence du COFRADE pour faciliter les échanges. Dans cette perspective d'intersectionnalité, nous avons voulu que ces binômes ne soient pas composés de personnes spécialisées sur les droits de l'enfant, mais de personnes qui s'intéressent à d'autres thématiques pour qu'elles puissent, à partir de leur regard extérieur, nous aider à dessiner les contours de ce qu'est l'infantisme. Nous avons donc un binôme qui a porté sur la question du handicap, un binôme sur la question des droits des personnes LGBTQIA+, un binôme sur le militantisme écologique et un binôme sur le lien entre le monde scolaire et le monde de l'entreprise. Chaque binôme s'est rencontré à deux reprises, suivi d'une rencontre plénière où ils ont pu mettre en commun l'intégralité de leurs réflexions.

Je tiens juste à terminer sur les premiers enseignements que je retiens déjà personnellement aujourd'hui. La première chose, c'est la très grande difficulté à intéresser les personnes aux droits de l'enfant quand ce ne sont pas des personnes qui travaillent déjà dans le domaine de l'enfance. L'autre enseignement, c'est le nombre incalculable de coups de fil, de sondages, de réunions... En résumé, de temps et d'énergie pour mener à bien cette démarche de démocratie et de participation pour seulement 10 personnes. Ce que l'on peut en retenir, c'est que mettre en place une vraie égalité et une vraie participation des enfants, ça demande du temps et des moyens. Et à une large échelle, comme celle d'un territoire, cela demande des moyens vraiment conséquents.

En tout cas, ce qu'il faut retenir, c'est que cette démarche pour nous, c'est une démarche expérimentale et d'apprentissage, sur comment aller au bout d'une logique de la participation paritaire avec les enfants. Vous allez donc aussi découvrir en même temps que nous le résultat expérimental de cette démarche, qui est très certainement perfectible et que l'on pourrait améliorer d'année en année. »

Jean-Marie Burguburu, président de la CNCDH (extraits)

« Lorsque l'on parle des droits humains, on ne parle pas seulement des hommes, on ne parle pas seulement des femmes, on parle aussi des enfants. Et nous aussi, nous voyons cette problématique qui n'existait pas auparavant et qui montre que, depuis longtemps, les enfants ont été ignorés. Les problèmes graves et sérieux que nous traitons étaient les problèmes de grandes personnes, et les enfants étaient, non pas nécessairement méchamment, mais tout de même mis de côté.

Ensuite est venu le temps de la considération des enfants. Mais une considération, en quelque sorte, non pas comme des objets, mais objective : les enfants existent, et il faut tenir compte des enfants. Leurs préoccupations ne sont pas les mêmes, et nous en tenons compte. Mais c'était encore loin du temps que nous vivons actuellement, où nous avons besoin de la parole des enfants, et de considérer les enfants comme des personnes à part entière. Et si j'ose une comparaison osée, fut un temps, seuls les hommes étaient considérés comme des personnes, et les femmes ne l'étaient pas. Par exemple, elles n'avaient pas le droit de vote. Elles n'avaient pas la liberté sur leur patrimoine. Et dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, qui est le fondement de notre activité, on ne parlait pas de la femme. Cela s'est donc amélioré, et cela continue de s'améliorer tous les jours. C'est le même mouvement pour les enfants. Et il faut féliciter les associations que réunit le

COFRADE, qui non seulement s'intéressent à ces questions, mais aussi à la manière dont trouver et mettre en œuvre des solutions concrètes.

Il est vrai que les enfants ont leur raisonnement, mais ce n'est pas parce qu'il est différent de celui des grandes personnes qu'il ne faut pas en tenir compte. Et c'est dans les moments les plus dramatiques — et nous savons que certains enfants en vivent actuellement — que cette prise de conscience, cette parole est prise en considération. Maintenant, on l'écoute et on le fait intervenir. Et aujourd'hui, des enfants vont intervenir. C'est donc un changement de paradigme total. Nous n'avions pas l'impression de faire mal en laissant les enfants de côté. Maintenant, nous savons que les enfants sont non seulement une part importante de la société, mais que leur comportement, leur parole et leur raisonnement sont des éléments qui comptent pour construire les sociétés dans lesquelles nous vivons.

Et le plus simple, c'est que dans les problématiques les plus courantes, comme le changement climatique et les problématiques environnementales, les enfants, y compris les plus jeunes, sont souvent plus attentifs que certaines grandes personnes. Comme si les enfants avaient déjà pris conscience de situations, de nécessités et d'obligations pour lesquelles les adultes sont parfois un peu réticents, notamment parce que ça change leur mode de vie. Alors que les enfants sont déjà dans un mode de vie nouveau ou futur qui sera et est déjà nécessaire.

Il faut rendre populaire, compréhensible et admissible le terme d'"infantisme", qui est nouveau et, par conséquent, pas encore courant. Il faut marteler ce qu'il veut dire, ce qu'il comporte comme charge négative du traitement des enfants, pour que l'on puisse dire stop à l'infantisme. »

Première partie — La participation des enfants et leur intégration dans l'espace public

Les constats

1. *L'autocensure des jeunes*

L'autocensure, c'est le fait de savoir que sa parole ne sera ni écoutée ni prise en compte, et donc se mettre soi-même des barrières, même si l'on veut donner son avis ou s'engager sur un sujet. C'est le cas pour les jeunes, qui savent que les adultes vont presque systématiquement remettre en cause leur parole et ne pas la prendre en compte.

« Tu comprendras quand tu seras plus grand » : cette phrase est souvent prononcée par les adultes, alors que ne pas avoir la même expérience de vie que les adultes ne signifie pas être trop jeune pour avoir un avis. Face à cela, les jeunes ont donc tendance à se taire, même sur les sujets qui les concernent.

À titre d'exemple, en 2022, selon l'INJEP (Institut national de la Jeunesse et de l'Éducation populaire), 82 % des collégien·nes affirmaient souhaiter s'engager d'une manière ou d'une autre dans les années à venir. Ce chiffre est considérable et montre l'envie des jeunes de s'engager pour des causes qui leur tiennent à cœur. Mais pourquoi est-ce que les jeunes ne voudraient pas s'engager pendant leurs années de collège ? C'est l'un des effets de cette autocensure. Les jeunes sont souvent considéré·es comme les « citoyen·nes de demain », mais jamais comme ceux d'aujourd'hui. Dans la conscience collective, les jeunes ne peuvent s'engager que dans l'avenir, quand iels seront devenu·es des adultes.

2. La posture des adultes

Les adultes ont tendance à considérer les projets des plus jeunes comme des « projets d'enfants ». Or, au-delà de donner aux jeunes les informations et les moyens nécessaires pour s'engager, il faut aussi changer notre vision sur leur engagement. Leurs projets doivent être considérés, comme ceux des adultes, comme des projets de citoyen·nes. L'un des constats faits par l'une des intervenantes est la vision des syndicats lycéens, considérés comme moins importants que les syndicats d'adultes, alors qu'ils sont tout aussi importants. Aujourd'hui, l'engagement des jeunes, ce sont juste des projets d'adultes dans lesquels les jeunes s'insèrent, alors qu'il faudrait leur laisser la possibilité de lancer leurs projets.

Même dans les milieux militants, les jeunes font ce constat : peu de place leur est accordée dans les instances d'engagement des adultes. Les adultes ont tendance à ne pas accepter de militant·es novices, et ayant besoin d'expérience. Les jeunes ont donc l'envie, et le besoin, de se créer des instances de rassemblement entre elleux, et ce, pour se sentir légitimes et sortir de l'infantisme constant dans lequel iels vivent.

3. Le problème de l'éducation

L'école est un lieu qui participe de cette censure des jeunes, notamment, pour faire un parallèle avec la question du handicap, à cause de la scission opérée entre « élèves normaux » et les élèves en situation de handicap, placés dans des établissements spéciaux. Cette séparation est déjà une preuve d'infantisme, car elle consiste à mettre de côté une partie des enfants.

Au-delà de ça, l'école est un lieu très normatif et qui ne prend pas en compte les besoins des enfants. Les jeunes ont beau répéter que le rythme scolaire de 8h à 17h, suivi des devoirs, est trop soutenu pour certain·es, leur avis n'est pas pris en compte. On impose à tous les enfants un mode d'apprentissage, alors que chacun·e a des besoins spécifiques.

4. L'espace public

Enfin, l'espace public n'est, lui non plus, pas adapté aux jeunes. Là encore, le parallèle peut être fait avec les personnes en situation de handicap : dans l'espace public, tout est positionné pour être accessible aux personnes ayant une taille d'adulte. Les musées, les magasins, dans le bus pour avoir accès aux informations... Comme si on considérait que les enfants, comme les personnes en situation de handicap, ne pouvaient pas vivre en autonomie dans l'espace public.

Comment changer les choses

5. L'équilibre entre l'implication des enfants et leur surreponsabilisation

Malgré ce besoin de laisser la parole et de l'espace aux jeunes, il ne faut pas leur mettre toute la pression des problématiques actuelles sur le dos (c'est par exemple toute la problématique de l'écoanxiété). Ce que les jeunes recommandent aux adultes, c'est de laisser les jeunes s'engager à la hauteur de ce qu'ils ont envie et besoin de faire.

Le travail doit être un travail commun : il faut travailler avec les jeunes et les accompagner, et non pas faire à la place des jeunes.

6. Comment encourager l'engagement politique des jeunes

Le problème, c'est la mise à disposition de l'information et la valorisation de cette dernière auprès des jeunes. Un des constats qui participent de l'autocensure des jeunes, c'est la méconnaissance de leurs droits, comme par exemple le droit, pour les mineur·es de moins de 16 ans, de créer et administrer une association de loi 1901. Il faut travailler, dans les milieux associatifs, politiques et syndicaux, à la mise à disposition d'une information adaptée pour les jeunes, pour qu'ils sachent et aient l'envie de s'engager.

Le problème, constaté par des jeunes engagé·es dans des syndicats, vient également des institutions, qui opèrent un rétropédalage sur cette question de l'engagement des jeunes. Tout d'abord, car les corps électoraux composés par des jeunes sont toujours consultatifs : on écoute les jeunes, mais on ne prend pas leur parole en compte. De plus, les jeunes constatent également une répression, qu'elle soit judiciaire, policière ou institutionnelle au sein de leurs établissements, plus importante : l'espace ne leur est pas laissé pour cet engagement politique. Enfin, la volonté des politiques pour permettre cet engagement joue un fort rôle dans ce dernier : il faut que les dispositifs d'engagement des jeunes disposent de subventions et d'accompagnement, ce qui tend à se réduire de plus en plus.

Deuxième partie — La répression et le maintien des jeunes dans le rang

Les constats

1. Les jeunes : trop radicaux-ales ?

L'un des arguments qui poussent à ne pas prendre la parole des jeunes en compte est celui de leur radicalité. Cependant, cette radicalité vient peut-être du fait que les jeunes n'ont pas encore eu le temps d'être formaté·es par les normes, stigmates et stéréotypes d'une société qui n'est encore pas assez déconstruite. Aujourd'hui, à cause de ces normes, toute alternative à notre société semble inconcevable pour les adultes. Il faut se questionner face aux normes établies, et ne pas voir cette radicalité comme quelque chose de négatif, mais comme une nouvelle vision des choses.

Face à cette radicalité, les adultes ont également tendance à vouloir décourager les jeunes militant·es, en leur disant que, dans tous les cas, iels étaient trop naïf·ves et allaient être confronté·es à un échec. Cependant, même si cela peut être le cas, il faut laisser les jeunes qui le veulent essayer de changer les choses, car on ne saura jamais si leurs revendications aboutiront ou non si on ne leur laisse pas la place d'essayer au même titre que les adultes.

2. L'infantisme : un système d'oppression et de répression

Le premier exemple donné par l'un des jeunes intervenant·es concerne le rapport entre les jeunes militant·es et la police, qui vont davantage user de leur pouvoir, de répression et de violence envers les jeunes du fait de leur âge. Les jeunes militant·es ressentent un certain mépris de leurs modes d'action et ont le sentiment d'être généralement pris·es de haut. C'est un schéma qui se répète

au sein des autres minorités : les instances de pouvoir contrôlent et répriment davantage les groupes minoritaires, dont les enfants et les jeunes font partie.

3. Un système éducatif répressif

Les jeunes constatent que le système éducatif actuel est également un lieu répressif, et qui cherche à formater au maximum la jeunesse : par exemple, les élèves en situation de handicap ou présentant des troubles de développement sont catégorisé·es comme « défaillant·es », car iels n'apprennent pas au même rythme que les autres élèves. Le système éducatif ne respecte pas le rythme des enfants qui sortiraient de la norme établie et qui, face à ces constats, n'ont d'autre choix que de se taire. Pour illustrer cette répression : la phrase « il n'y a pas de mais », employée très souvent à l'égard des enfants, notamment en milieu scolaire. Seulement, à force de le leur faire entendre, les enfants finiront par intégrer qu'ils ne peuvent pas donner leur opinion.

4. Une répression qui entrave la construction des enfants en tant qu'adultes

Un parallèle a été fait, par l'un des intervenant·es, entre le monde éducatif et le monde de l'entreprise lors du passage à l'âge adulte, et qui témoigne de la nécessité d'écouter véritablement les enfants et leurs besoins.

En effet, à force de répression constante, les enfants perdent leurs capacités comme l'imaginaire, la créativité, qui permettent pourtant de penser le devenir, ainsi que la capacité à constamment questionner ce qui les entoure. Ainsi, les adultes deviennent des adultes qui pensent comprendre avant même d'avoir écouté. Les adultes gagneraient davantage à écouter les enfants et à apprendre de leur part, car les enfants, par leur capacité à questionner le monde, permettent de faire douter les adultes. C'est d'ailleurs cette remise en question du monde qui fait peur aux adultes, à qui l'on a appris à voir le doute et le changement d'un mauvais œil, alors que ce doute est davantage présent chez les enfants et les pousse à remettre en cause l'ordre établi. C'est

finalement l'adulte qui apprend la peur à l'enfant, et qui le prive donc de diverses expériences.

Comment changer les choses

5. La représentation politique des jeunes

Tous ces constats s'appliquent également au niveau politique : pourquoi, alors que les jeunes sont la frange de la population qui se mobilise le plus (entre 20 et 30 ans), voit-on si peu de visages jeunes en politique, et pourquoi s'étonne-t-on lorsque c'est le cas (*cf.* les abondants commentaires sur le relatif jeune âge d'Emmanuel Macron lors de son élection en 2017) ? Il faudrait laisser aux jeunes des instances de consultation, notamment sur tout ce qui concerne l'école, car les réformes ne consultent jamais les jeunes. C'est peut-être ce manque de place politique laissée aux jeunes, entre autres, qui conduit à une école excluante et normative.

6. Le lien entre le manque d'écoute et le manque de confiance des jeunes en l'avenir

Puisque les adultes donnent souvent tort, et rarement raison, aux jeunes, ces derniers n'ont plus envie d'essayer de mener leurs idées à bout. C'est en laissant les jeunes essayer que la confiance sera regagnée mutuellement.

Troisième partie — La reproduction du système infantiste

Les constats

1. Une reproduction du système dès la jeunesse : conserver sa place sociale

Rapidement, lorsque les enfants grandissent et qu'ils deviennent adolescent·es, iels se mettent à dénigrer la parole des plus jeunes enfants, comme on a pu le faire avec iels. Par exemple, sur des questions comme le vote à 16 ans, les jeunes de 18 ans affirment souvent que les jeunes de 16 ans sont trop influençables pour avoir accès au droit de vote. Il y a donc une tendance à l'infantisme très jeune.

Cela vient du fait que l'on pense, une fois que l'on aura atteint l'âge de 18 ans, qu'on sera bien plus écouté·es. Et l'on pourrait penser qu'au vu, justement, du cheminement compliqué que les jeunes ont dû traverser pour être écouté·es, iels vont essayer de rompre avec ce modèle. Mais ce n'est pas le cas, car l'on passe de la population dominée à la population dominante, alors on cherche à conserver cette place, notamment en reproduisant le système par lequel on est passé·es.

Il faut simplement avoir conscience que nous sommes tous·tes auteur·rices d'infantisme, à plus ou moins grande échelle.

Comment changer les choses

2. Un manque d'apprentissage aux adultes

Même dans le milieu de l'enseignement, l'apprentissage de la prise en compte de la parole et des avis des jeunes ne fait pas partie de la formation. C'est pour cela qu'il faut trouver des moyens pour créer cette prise en compte et cette valorisation de la parole des enfants, par exemple à travers des initiatives au niveau des villes. Dans le milieu de l'enseignement, également, on peut commencer à mettre ces espaces en place dès le plus jeune âge, avec des espaces de parole ou des ateliers de discussion entre les élèves.

Il faut surtout apprendre aux adultes à ce que la relation ne soit pas frontale, et laisser parler les élèves, chose qui n'est pas enseignée dans les instituts de formation. Y compris dans des initiatives déjà en place, il y aurait des choses à modifier. Par exemple, le principe d'éco-délégué·es municipaux·ales, sur le papier, est une bonne initiative. Or, dans les faits, lors des CA, on ne laisse jamais la parole à ces jeunes éco-délégué·es, puisqu'ils ne sont même pas représenté·es.

Pour éviter cette reproduction, il faut donc travailler sur la formation des adultes.

Quatrième partie — Les liens entre l’infantisme et le dérèglement climatique

Laelia Benoit, pédopsychiatre, chercheuse en sociologie et autrice de l’ouvrage *Infantisme*

1. Comment se manifeste l’urgence climatique chez les jeunes

70 % des adolescent·es pensent que le réchauffement climatique nuit à leur génération, et 80 % se déclarent anxieux·se vis-à-vis du réchauffement climatique, les minorités ethniques étant davantage inquiètes. Les adultes sont d’ailleurs eux aussi touché·es par l’écoanxiété (46 %), 17 % développent des troubles du sommeil et 20 % souhaitent par conséquent faire moins ou pas d’enfants.

À noter également que l’écoanxiété ne désigne finalement pas uniquement les émotions négatives, mais plutôt un ensemble d’émotions qui peuvent comprendre le désir d’agir, l’espoir, etc.

2. Le traitement des jeunes activistes par les médias

L’infantisme est très présent dans la presse. Elle traite les jeunes activistes climatiques à travers 4 caricatures :

- Activistes perturbateur·rices et bruyant·es : iels ratent l’école, prennent trop de place... Ce n’est pas ce que l’on attend des enfants et des adolescent·es : on attend qu’iels prennent la parole uniquement dans l’espace confiné qu’est l’école.

- Enfants adultifiés : les jeunes sont obligé·es de porter tout le poids de la responsabilité des adultes, car ces dernier·es n'agissent pas. Cela peut sembler positif, mais cela révèle surtout que l'on ne s'attend pas à ce que les jeunes prennent la parole sur des questions citoyennes.
- Victimes innocentes : les jeunes sont les premières victimes du changement climatique, car leur avenir semble incertain, mais le discours est infantiste, car il repose sur un idéal compassionnel. On voit les enfants comme des victimes passives qui vont subir cet avenir sans les voir comme acteur·rices du changement.
- Sauveur·euses ultimes : la nouvelle génération est très engagée et il faut le saluer, mais les adultes ont tendance à se décharger de leurs responsabilités.

3. Un sentiment de trahison vis-à-vis des adultes

Selon une étude menée auprès de 10 000 jeunes de 16 à 25 ans, iels ressentent un sentiment d'abandon de la part de leurs gouvernements respectifs, dont découle l'écoanxiété qui touche davantage les minorités.

Les jeunes sont en position de minorité sociologique et politique, car c'est un groupe social qui a moins de pouvoir que d'autres. Il y a 4 groupes minoritaires qui sont davantage inquiets du changement climatique : les enfants, adolescent·es et jeunes adultes d'une part, les femmes d'autre part, puis les minorités ethniques, et enfin les personnes en situation de pauvreté.

4. Quels outils concrets pour transformer l'écoanxiété en écoaction ?

Une étude menée auprès de 120 jeunes aux États-Unis, en France et en Belgique a permis de faire ressortir 5 pistes pour transformer l'écoanxiété en écoaction :

- Aborder le sujet avec les enfants et les adolescent·es : les enfants signalent qu'ils n'ont pas assez d'espaces pour aborder ces sujets.

- Ne pas leur donner de rôle uniquement symbolique : beaucoup de jeunes sont par exemple déçu-es du rôle d'éco-délégué. Premièrement, car il leur est très difficile de s'entretenir avec des adultes, et car leurs demandes plus « ambitieuses » sont systématiquement bloquées. Il faut que les adultes soient un support qui rend leurs idées faisables, sans tout de suite critiquer leurs idées et les qualifier d'utopistes et d'infaisables.
- Réduire l'impact de sa communauté : les jeunes souhaitent agir directement sur leur foyer, leur école et leur quartier.
- Valoriser les idées accomplies : généralement, personne ne fait la promotion d'initiatives lancées par des jeunes, alors qu'il faudrait valoriser leurs réussites.
- Impact de la culture : la culture est arbitraire, il faut à la fois s'inspirer de ce que d'autres font mieux que nous et être fiers de ce qui fonctionne chez nous.

5. *L'infantisme : un continuum*

Elizabeth Young-Bruel, dans son ouvrage *Childism: Prejudice Against Children*, montre dans quelle mesure le fait comprendre que la société est infantiste est une façon d'arrêter de considérer que la société est binaire, c'est-à-dire qu'elle serait divisée entre les enfants heureux qui ont des droits et les enfants maltraités (tout comme il n'existe pas uniquement les femmes heureuses et les femmes battues). Il faut s'intéresser aux discriminations quotidiennes.

6. *Une minorité sociale et politique soumise à l'intersectionnalité*

Les enfants peuvent faire partie de plusieurs minorités, en plus de celle d'être des enfants, et donc subir plusieurs discriminations. Il faut réussir à

identifier les rapports de force pour mieux les dépasser, et faire entendre une voix collective entre tous les groupes opprimés.

Par ailleurs, les études montrent que tout un champ de la santé mentale est en lien étroit avec ces discriminations collectives. Le traitement du champ de la santé mentale doit donc aussi être abordé de manière collective et systémique.

7. L'éducation est-elle une affaire totalement privée ?

Il y a un effet d'invisibilisation du travail de parentalité, du temps que cela prend et de sa difficulté, donc on accepte de considérer les enfants comme un poids qui nuirait aux parents et à leurs besoins. Et on a encore tendance à considérer que l'éducation doit être 100 % privée et qu'il faut laisser la liberté de contraindre absolument les enfants, alors que certaines choses ont été observées par la science (par exemple comment s'exprimer avec les enfants, comment leur faire comprendre des choses d'une manière qui ne soit pas traumatisante...) et que chacun·e pourrait apprendre beaucoup sur l'éducation si l'on ne la considérait pas comme une affaire uniquement privée.

8. L'investissement financier dans des politiques publiques pour les enfants

Il faut davantage de places en crèches, mettre les moyens pour dispenser une vraie formation aux professionnel·les de l'enfance, donner davantage de moyens à l'enseignement qui est un métier oublié... Un investissement qui permettra une génération mieux formée, en meilleure santé, etc., et qu'il faut arrêter de considérer comme de l'argent jeté par les fenêtres.

9. L'alphabétisation émotionnelle

On sous-estime l'importance de sensibiliser les enfants à leurs émotions, alors que c'est essentiel à leur développement. C'est comme cela qu'ils arriveront à reconnaître l'inconfort par exemple, et à faire des choix en adéquation avec leurs émotions. Car quelqu'un qui n'est pas en phase avec ses

émotions devient un surconsommateur, car iel est malheureux·se de ses choix de vie dictés par un consensus qui ne lui convient pas, donc iel a besoin de décharger cette souffrance. L'inconfort émotionnel conduit à la surconsommation, qui conduit elle-même au dérèglement climatique.

Dans cette même démarche, il faut également apprendre aux parents à reconnaître les émotions de leurs enfants, pour qu'ils aident l'enfant à co-réguler ces émotions. C'est très important d'apprendre à l'enfant à reconnaître ses émotions pour qu'il réussisse, au fur et à mesure, à les réguler. Par exemple, pour qu'un enfant ne règle pas la colère par la violence, c'est important de le laisser ressentir et identifier cette émotion sans la réprimer.

10. Comment faire le lien entre l'âgisme (l'exclusion des personnes âgées) et l'infantisme ?

L'infantisme est un sous-groupe de l'âgisme. Mais généralement, lorsque l'on parle d'âgisme, on pense aux personnes âgées. Parler d'infantisme permet de ne pas invisibiliser les enfants et leurs discriminations spécifiques.

11. La domination du corps des enfants par les adultes

Une des formes ordinaires d'oppression sur le corps des enfants, c'est le fait de leur imposer les moments où ils peuvent aller aux toilettes à l'école, chose qu'on ne ferait pas aux adultes. Cela ne permet pas aux enfants d'être bien connectés à leur corps et à leurs besoins, qui sont pourtant des besoins primaires dans cette situation.

Conclusion

Magali Lafourcade, secrétaire générale de la CNCDH

« Je pense qu'il y a plein d'utopies qui ont marché dans l'Histoire, et qu'il ne faut absolument pas les traiter comme quelque chose d'illusoire, mais comme un projet politique.

Une après-midi comme celle-là, c'est vraiment faire œuvre utile. La CNCDH a été la première institution à parler de féminicide dans le contexte national, et aujourd'hui c'est un mot qui a toute sa portée criminologique et politique. Je crois que c'est la même réflexion qui court sur l'infantisme actuellement. On sent bien qu'on est au début de quelque chose, et en même temps — et c'est toujours l'histoire des violations des droits humains — qu'on fait face à quelques remarques sur la place des jeunes dans la société. Mais on n'arrive pas à le conceptualiser dans quelque chose de structuré et de réfléchi. Et ce genre de termes, une fois qu'on les incarne dans des situations concrètes, qu'on les densifie et qu'on les réfléchit, deviennent des notions, qui sont ensuite opérationnalisables pour pouvoir susciter des politiques publiques. Le politique ne réagit que parce que la société civile, à un moment donné, s'élève. Et c'est dans cette histoire-là qu'on se situe aujourd'hui.

Nous voyons bien, si vous transposez certains termes dans d'autres situations, qu'on ne pourrait jamais employer certains propos. Cela choquerait si on disait à une personne racisée qu'elle n'a pas le droit ou qu'elle n'est pas légitime à penser ce qu'elle pense. Et on voit bien qu'aujourd'hui, on peut parler autant d'handiphobie, de grossophobie, ces termes qui finalement ont une place et s'incarnent dans un continuum de haine.

À la CNCDH, nous faisons des études sociologiques de manière périodique tous les ans. Et on voit bien qu'il y a une cohérence des préjugés. C'est le problème de cette société hiérarchisée où, finalement, on aurait tout en bas de

l'échelle les enfants, les femmes, les minorités sexuelles, les personnes racisées, etc., et tout en haut, les personnes qui ont un certain privilège.

Évidemment, c'est bien de penser les notions, mais derrière, il faut des actions. L'approche fondée sur les droits de l'Homme, promue par les Nations unies et relayée par la CNCDH, a comme première méthode de toujours donner la parole aux personnes concernées. Ces solutions ne pourront donc jamais être menées sans la participation des enfants et des jeunes. Et on voit bien que cette méthode a eu de grands succès. Malgré cela, depuis quelques années, nous sommes dans une phase descendante de régression. Il faut donc continuer le combat en portant plus haut certaines exigences, notamment vis-à-vis de la jeunesse.

Si l'on élaborait quelques pistes pour aller plus loin que cette densification de la notion, on dirait que la première des choses, c'est de bien connaître et de se documenter sur le sujet. On peut aussi dire qu'il faut déconstruire ses préjugés et faire cet exercice de transposition des paroles et des actes. C'est cet exercice mental qui permet de mettre au jour la gravité du verbe.

Ce qui est aussi très intéressant dans la notion d'infantisme, c'est tout ce qui peut en découler. Aujourd'hui, quand on cadre les choses autour des enfants, on parle des maltraitances, du harcèlement scolaire, du niveau qui baisserait à l'école... On est toujours dans cet esprit un peu plombant, alors qu'à travers la notion d'infantisme, même si c'est pour mettre au jour une discrimination et un discours de dénigrement, on a aussi une réponse qui est extrêmement enthousiasmante. Parce que c'est une manière de révéler à quel point il y a une conscience politique et écologique de la jeunesse qui mérite toute notre attention. De plus, la CIDE est déjà là depuis 30 ans. Alors maintenant, il faut mettre ces droits en œuvre et légitimer les actions de cette jeunesse déjà engagée. Tout est déjà présent, et il faut maintenant arriver à fédérer tout ça pour montrer cette puissance de la jeunesse.

Je souhaiterais conclure avec cette citation de l'anthropologue Maragaret Mead :

“Ne doutez jamais qu’un petit groupe d’individus conscients et engagés puisse changer le monde.” »



le cofrade

 www.cofrade.org

 contact@cofrade.org

 09 77 38 07 13

 14, rue Mondétour
75001 Paris